



EDITO...

Après quelques mois d'interruption, nous reprenons la note Palestine.

L'actualité reste chargée et a été récemment marquée par la décision de Donald Trump de transférer l'ambassade des Etats-Unis en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. Avec ce geste, le président américain reconnaît Jérusalem comme capitale de l'état d'Israël allant à l'encontre de plusieurs résolutions des Nations-Unies.

En effet, l'annexion de Jérusalem Est par Israël est illégale selon le droit international. La résolution 476 du conseil de sécurité de l'ONU énonce que les mesures qui altèrent le caractère géographique, démographique et historique ainsi que le statut de la Ville Sainte de Jérusalem sont nulles et non avenues et constituent une violation flagrante de la Quatrième Convention de Genève relative à la Protection des Personnes Civiles en Temps de Guerre. La résolution 181 désigne Jérusalem comme un tout et ses environs comme "un corpus separatum sous un régime international spécial," administré par l'ONU.

A Jérusalem, au quotidien, les palestiniens se battent pour leurs droits : carte de résident-e-s à renouveler régulièrement (les jérusalémites sont considérés-e-s comme apatrides), expulsions de maisons, non-délivrance de permis de construction, exclusion de certains quartiers par le Mur qui coupe la ville, non-accès aux services publics, à certaines professions, taux de chômage de 40% chez les hommes et 85% chez les femmes. Par ailleurs, depuis 1967, 12 colonies israéliennes ont été illégalement construites à Jérusalem-Est, encerclant de plus en plus la ville et la coupant du reste du territoire palestinien. C'est une véritable situation d'apartheid que subissent les résidents-e-s palestiniens de Jérusalem.

C'est pourquoi avec la campagne BDS nous demandons des sanctions contre le gouvernement israélien, contre les entreprises françaises qui participent à l'économie de la colonisation et de l'apartheid.

Aux côtés de nos camarades, militant-e-s syndicales, salarié-e-s, précaires, nous défendons la fin de la colonisation et la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de la Palestine. Notre communiqué après l'annonce du président états-unien de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël se trouve ici : <https://www.solidaires.org/Communique-Solidaires-apres-l-annonce-du>

RETOUR DE PALESTINE

François de Solidaires Auvergne s'est rendu en Palestine avec l'AFPS 63, la CGT 63, la Conf paysanne 63 et la Gauche Citoyenne. Voici son retour.

Ne pas céder au découragement

Si des poches de résistance très actives subsistent (les jeunes contre les colonies à Hébron, les organisations de prisonniers, les réfugiés enfermés dans des camps surpeuplés, les activistes de Jordan Valley Solidarity, la résistance des villageois harcelés soit par l'armée, soit par les colons, les syndicalistes indépendants de l'Autorité, les paysans accrochés à leur terre), elles restent très isolées numériquement et géographiquement. En dix ans, une certaine normalisation s'est installée en Cisjordanie occupée : l'Autorité palestinienne collabore au niveau sécuritaire avec l'occupant et profitant d'une manne financière issue des aides colossales de l'UE et des Etats-Unis, favorise un système capitaliste tout en réprimant la contestation par des lois liberticides. Avec cette complicité et les banques palestiniennes, une classe moyenne s'enferme dans le crédit et adopte un mode de vie occidental dans des villes comme Ramallah, Hébron ou Naplouse et du même coup semble perdre toute capacité à se soulever face à l'occupation ou contre les dirigeants palestiniens corrompus. Un fossé paraît se creuser entre cette « Palestine des villes » devenue insouciant et désabusé et celle des villages et des camps de réfugiés qui conserve une capacité de lutte et d'espoir. A part des syndicats indépendants très politisés dont un leader syndical qui nous avoue être prêt à reprendre les armes, une alternance politique au Hamas et au Fatah « réconciliés » n'existe pas ou paraît muselée.

La colonisation toujours

Dans le même temps, l'occupant expulse et détruit les maisons de Palestiniens à Jérusalem-Est ou en zone C, la colonisation gagne du terrain chaque jour, le harcèlement des colons, les humiliations de l'armée sont quotidiens. Certes les barrages, les check-points sont moins visibles mais peuvent réapparaître aux moindres tensions ; les murs, les grillages eux sont omniprésents et rappellent que l'occupation et l'apartheid contraignent la population à des heures de route et d'attente. Du côté des forces occupantes, la « logique de la peur » et la paranoïa entraînent des réactions totalement disproportionnées ou imprévisibles. Pour la première fois : interrogatoire en règle à l'aéroport de Lyon Satolas par des agents d'une société privée française qui emploie les mêmes méthodes qu'à Ben Gourion et font penser que les forces israéliennes sous-traitent une partie de leur boulot dans nos aé-



reports) ; même punition à l'arrivée à Tel Aviv nous obligeant à ruser pour nous permettre de rejoindre nos amis palestiniens ; au retour, fouille en règle au check-point précédant l'aéroport puis à un interrogatoire arbitraire au sein de l'aérogare avec apposition de pastilles jaunes pour les uns, blanches pour les autres, ce tri rappelant les heures les plus sombres de notre histoire.

Rencontres et engagements

Mais de ce voyage, je ne veux retenir que les belles rencontres, la force de l'engagement et les mots de nos amis palestiniens. Raed qui protège et valorise sa vigne, en luttant contre l'avancée de la colonisation et continue de se battre (avec ses mains de travailleur de la terre et sa foi laïque de résistant) pour ses enfants. Sama qui forme des psychiatres, crée des réseaux partout en Cisjordanie et à Gaza pour panser les plaies de l'enfermement, de l'humiliation et de l'occupation. Michael, le vieux militant de la cause palestinienne sur son flot israélien qui continue à informer, à voyager, à convaincre dans un environnement hostile. Denise et Hassan qui soutiennent leur fils Salah victime du harcèlement continu et destructeur de l'occupant. Imad qui mène une double lutte à la fois contre les forces d'occupation et contre le pouvoir palestinien, sans oublier Chantal, Ryad, Anwar, Helena, Amro, Rashed, Ahmad... Il y a dix ans l'homme de la rue, le militant nous demandait de porter une parole palestinienne, de témoigner du poids de l'occupation à notre retour en France. Aujourd'hui nos amis rencontrés au cours de ces dix jours nous répètent inlassablement trois lettres : B.D.S. car ils sont convaincus que seul un boycott citoyen massif et international peut faire reculer l'occupation et permettre de faire appliquer le droit international. Pour paraphraser le professeur de français de l'Université Al Aqsa de Gaza Ziad Medoukh qui termine toujours ses communiqués avec optimisme : Dans 10, dans 20 et espérons-le avant 100 ans ! « Le peuple palestinien se libérera de l'occupant, le peuple palestinien vivra, le peuple palestinien vaincra ! »



LIBEREZ SALAH HAMOURI !

Salah Hamouri est avocat, c'est un militant de l'association « Addamer » (www.addameer.org) qui lutte pour le soutien, la défense des prisonnier-ères-s et les droits de l'homme. Ce franco-palestinien a été arrêté à son domicile à Jérusalem-Est dans la nuit du 22 au 23 août par les forces d'occupations israéliennes, il est depuis placé en détention administrative sans raison valable et de manière reconductible. A travers Salah Hamouri c'est toute la situation des prisonnier-ères palestiniens et de la façon dont ils et elles sont traités par le gouvernement israélien. Il y a actuellement plus de 6 500 palestiniens détenus dans les prisons israéliennes dont des dizaines d'enfants. Depuis 1967, plus de 800 000 palestiniens ont été emprisonnés par les

autorités israéliennes ; chaque famille connaît son lot de prisonnier-ère-s et vit quotidiennement avec la menace d'arrestations arbitraires. Au 1er novembre 2017, 450 palestiniens étaient en détention administrative dont des mineurs : cette pratique, héritée des lois d'exception du mandat britannique, permet aux autorités israéliennes d'emprisonner pour une durée de 6 mois reconductible à l'infini n'importe qui et sans procès. Les prisonnier-ères ne sont ni déférés devant un juge, ni inculpés, les visites sont strictement limitées et il n'y a pas de droit à la défense puisque pas de procédure judiciaire.

Salah Hamouri ne sait pas ce que lui reprochent les autorités, il y a seulement une déclaration anonyme de la police qui le soupçonne de s'être engagé dans des activités politiques illégales. Il n'a pas accès à son dossier classé et ne peut se défendre. L'union syndicale Solidaires lui apporte sa pleine solidarité et est partie prenante de son comité de soutien. Il faut cesser l'arbitraire colonial, liberté pour Salah Hamouri ! Des affiches et autocollants sont disponibles (contact@solidaires.org).

LA COMPLICITÉ DES BANQUES FRANÇAISES

Solidaires est engagée dans une campagne unitaire contre les investissements de banques et assurances françaises dans la colonisation. Ceux-ci se manifestent soit directement par des participations dans des banques israéliennes soit sous la forme d'implication dans des entreprises qui agissent dans les colonies (compagnies d'électricité par exemple). Sont visées la BNP, les Banques populaires caisses d'épargne, le Crédit Agricole, la Société générale et AXA. L'objectif, comme lors de la campagne « Orange » est de faire pression sur le moyen terme pour obtenir un désinvestissement. Les moyens de pression sont divers : tracts en direction des sièges ou agences, interpellation des responsables locaux par des militant-e-s ou en tant que client-e-s, présence lors des assemblées générales d'actionnaires... Modèles de lettre et argumentation : <https://solidaires.org/Des-banques-francaises-complices-de-la-colonisation-en-Palestine>



20 ORGANISATIONS INTERDITES EN ISRAËL

Nous avons appris avec consternation qu'Israël a publié une liste d'organisations interdites d'accès à son territoire et en conséquence aux territoires palestiniens occupés. Cette liste fait suite à de nombreuses menaces, pressions, interdictions, répression. L'objectif est d'interdire le soutien aux résistances palestiniennes sous toutes les formes et d'empêcher les sociétés civiles en Europe et aux États Unis de mettre en œuvre des actions concrètes de soutien comme celles prônées par la campagne BDS (campagne pacifique à l'initiative de 180 organisations palestiniennes). Cet acte est la preuve de l'efficacité de ces actions et de cette campagne. En France sont visées l'AFPS et la campagne BDS France. Au delà, de nombreuses ONG ou associations de solidarité internationale font état de difficultés de plus en plus importantes pour les militant-e-s qui se rendent sur place et évidemment pour les organisations palestiniennes qui les reçoivent. Il faut dénoncer aussi les attaques qui sont faites

ici contre le droit d'appeler au boycott et contre les organisations qui mettent en avant ce moyen d'action pacifique. Les pressions sont multiples, les déclarations assimilant anti-sionisme et anti-sémitisme, la coupure des subventions y compris pour les organisations les plus modérées. Voir nos lettres de soutien : <https://solidaires.org/Lettre-de-soutien-a-l-association-France-Palestine-Solidarite>

RÉSEAU SYNDICAL EUROPÉEN

Un réseau syndical européen de solidarité avec la Palestine s'est constitué en octobre 2016. Il souhaite élargir le soutien du monde syndical, contribuer aux liens entre syndicalistes européens et palestinien-nes et agir contre la complicité des entreprises et institutions européennes. La prochaine initiative de rencontre aura lieu les 25 et 26 mai à Barcelone. Ce devrait être l'occasion d'un élargissement et aussi d'actions de solidarité sur place où les organisations sont très actives. Pour en savoir plus : https://solidaires.org/local/cache-vignette/s/L500xH738/palestine_europe-f554e.png?1513307263



SAISON CULTURELLE FRANCE-ISRAËL « LA CULTURE EST POLITIQUE ! »

De juin à novembre l'institut français organisera la saison culturelle France-Israël dans le but de faire la promotion de la culture israélienne, de métisser les disciplines et de penser et construire le monde de demain. Dans le cadre de son engagement dans la campagne BDS (Boycott – Désinvestissement - Sanctions), l'Union syndicale Solidaire appelle à boycotter les initiatives promues par la saison France-Israël, qu'elles soient artistiques, culturelles ou éducatives. En effet, depuis de nombreuses années les dirigeant-e-s israélien-ne-s s'appliquent à créer une image positive à travers la culture, n'hésitant pas à se servir de cette dernière comme d'un moyen de propagande. Ainsi, en 2009, Arye Mekel, ministre des affaires étrangères disait : « *Nous enverrons des romanciers et des écrivains bien connus à l'étranger, des compagnies théâtrales, des expositions. Ainsi, vous montrez la face la plus aimable d'Israël, on ne pensera pas à nous seulement dans le contexte de la guerre.* » Cette stratégie de promotion et de propagande porte un nom : la hasbara, elle a été dotée d'un budget de 20 millions d'euros. Le gouvernement israélien utilise les artistes pour faire oublier la colonisation, le blocus de Gaza, l'apartheid, l'occupation et les nombreuses violations du droit international. La culture est devenue une arme stratégique qui sert à transmettre des messages de normalité et à blanchir l'apartheid quotidien. Par ailleurs la colonisation s'est accompagnée depuis 1948 d'une négation totale de la culture palestinienne et aujourd'hui encore les artistes palestinien-ne-s créent et développent leurs arts dans des conditions très difficiles voire impossibles. Depuis 2004 les Palestiniens-nes ripostent dans le cadre de la campagne BDS et plus particulièrement avec le PACBI (Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel : <https://bdsmovement.net/cultural-boycott>). Partant du constat qu'Israël viole les lois internationales en colonisant, en expulsant et en ségréguant le peuple palestinien, et que les institutions universitaires et culturelles contribuent au main-



tien de ces oppressions, les membres du PACBI, universitaires et intellectuel-le-s palestinien-ne-s appellent à boycotter toutes les institutions universitaires et culturelles israéliennes (mais pas les artistes en tant qu'individus). Ils-elles ont été rejoints par certain-e-s artistes et intellectuel-le-s israélien-ne-s qui ont choisi le boycott de l'intérieur. Solidaires participera aux événements de la campagne BDS pour contrer la saison culturelle France-Israël en 2018 et faire la promotion de la culture palestinienne. Boycottons la normalisation des relations avec l'État d'Israël, refusons que la culture soit instrumentalisée ! Solidaires est aussi signataire de l'appel pour « le temps de la Palestine ».

Voir aussi le livre d'Eyal Sivan et Armelle Laborie : « « Un boycott légitime, pour le BDS universitaire et culturel de l'État d'Israël » ».

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ARABES

Le 30 novembre 2017, 420 travailleurs arabes et juifs des centres d'appels ont participé aux élections des comités syndicaux de travailleurs dans cinq centres d'appels de Haïfa et de la région de



Nazareth, au nord du pays. Les deux listes en présence, celle du Syndicat des travailleurs arabes à Nazareth et celle de la Histadrut israélienne se disputaient les suffrages de tous les salariés qui y travaillent, arabes comme juifs. Sur les 420 inscrits, le Syndicat des travailleurs arabes à Nazareth a obtenu 280 voix tandis que la Histadrut en a obtenu 120. Vingt salariés se sont abstenus. « *Ce succès remporté par le Syndicat des travailleurs arabes aux élections des comités syndicaux est un résultat important pour les salariés des centres d'appels* », affirme Zahira Abou Ahmed, militante du Syndicat des travailleurs arabes et salariée dans un centre d'appel à Nazareth. Et elle ajoute : « *Le Syndicat des travailleurs arabes a œuvré pendant trois ans pour mettre en place des comités syndicaux et nous avons fait un long chemin pour obtenir une série d'acquis permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés dans les centres d'appels.* » Cet important succès confirme la crédibilité du syndicat des travailleurs arabes auprès de la classe ouvrière et nous pousse à travailler à l'établissement d'autres comités syndicaux de travailleurs dans les centres d'appels ».

LA FAMILLE TAMIMI, LA PALESTINE QUI RÉSISTE

Depuis 2009, tous les vendredis, les Palestiniens-ne-s de Nabi Saleh manifestent contre la colonisation israélienne, parfois au prix de leur vie. La famille Tamimi y participe, avec Bassem et

Nariman, leurs enfants et leurs cousins. Lors de ces manifestations, plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et blessés, et le frère de Nariman y fut tué. Dès 2012, leur fille Ahed est remarquée pour son sang froid. A 11 ans à peine, elle tente d'empêcher l'arrestation de sa mère, et à 14 ans celle de son frère de 12 ans. Face à des militaires armés jusqu'aux dents, elle ose les affronter à mains nues. En décembre 2017, Mohammed Tamimi, cousin de Ahed, est touché à la tête par un tir israélien et les militaires débarquent chez les Tamimi. Ahed et sa cousine Nour les bousculent et les repoussent, elles seront arrêtées avec Nariman, la mère d'Ahed. Le 3 janvier, Musab Tamimi est tué d'un tir de l'armée israélienne, démontrant encore une fois la disproportion des violences subies. Alors qu'Ahed est accusée d'avoir giflé un soldat, Nariman est accusée d'avoir posté la vidéo sur facebook. Alors que Nour et Nariman sont libérées au bout de quelques jours, Ahed risque toujours plusieurs années de prison... pour la gifle d'une pré-adolescente contre un soldat surarmé. Ces « crimes » anodins montrent une Palestine qui résiste, avec ses faibles moyens, qui sacrifie son enfance, mais qui ne cède pas. A 16 ans, Ahed est devenue un modèle pour la résistance palestinienne et pour le monde entier.



Pour toutes ces raisons, un verdict injuste est inadmissible, et la pression doit s'accroître sur les autorités israéliennes pour qu'Ahed soit libérée immédiatement. Si elles veulent faire d'Ahed un exemple, nous en ferons un exemple de comportement, où le courage, la morale et la non-violence s'opposent à la lâcheté, à l'injustice et à l'oppression. Pour faire pression sur l'État israélien, il nous faut renforcer la campagne de BDS, et demander à nos députés et à nos ministres qu'ils condamnent la détention d'enfants, exigent le respect de leurs droits, ainsi que la libération immédiate de Ahed Tamimi et des quelques 450 autres enfants palestiniens prisonniers.

LIBERTÉ D'EXPRESSION EN ISRAËL/ PALESTINE : JE SUIS IMAD !

Comme le soulignait un article de Solidaires récemment (Bulletin International n°104), il n'est pas facile de s'exprimer quand on est Palestinien. Alors que l'armée d'occupation israélienne attaque et détruit des agences de presse, des journalistes sont mis en prison, à la fois par la justice israélienne et palestinienne. Aujourd'hui, la répression s'étend aux simples citoyens.ne.s qui s'expriment sur internet. Depuis 2015, Israël a arrêté près de 800 Palestiniens.ne.s pour des textes écrits ou partagés en ligne. Parmi elles et eux, la poète Doreen Tatour qui a passé plus d'un an et demi en prison et en résidence surveillée, ou Nariman Tamimi, la mère d'Ahed, arrêtée pour incitation à la révolte sur facebook! En Palestine aussi, une nouvelle loi sur les «crimes électroniques» a été votée dans le plus grand secret par l'Autorité palestinienne, qui permet de poursuivre des journalistes au nom de l'atteinte au bien public, à la sécurité nationale ou à la paix civile. Plusieurs journalistes et militants ont déjà été arrêtés, et c'est maintenant notre camarade Imad Temiza, président du Syndicat des travail-

leurs des services postaux palestiniens (PPSWU), secrétaire du Syndicat des travailleurs des communications, et ancien membre du secrétariat de la Fédération générale des syndicats indépendants, qui a été convoqué par des agents du service de sécurité palestinien.

Le Comité palestinien pour la défense des libertés publiques a lancé début octobre une pétition appelant Mahmoud Abbas à annuler cette loi, condamnée par des membres d'ONG palestiniennes et par des organisations de défense des droits humains, dont Amnesty International.

L'Union syndicale Solidaires s'associe à cette pétition, à PPSWU, aux syndicats et à la société civile palestinienne, qui ont lancé une campagne pour obtenir du président de l'État de Palestine l'annulation de la loi sur les crimes électroniques.

Nous demandons également aux autorités israéliennes et palestiniennes de libérer les prisonniers politiques, et que cesse le harcèlement des journalistes, des militant.e.s et des syndicalistes.

GEORGES IBRAHIM ABDALLAH, 35ÈME ANNÉE DE PRISON EN FRANCE

Georges Ibrahim Abdallah est né en 1951 au Liban. Arrêté à Lyon en octobre 1984, il fait alors partie des FARL (Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises), il est condamné en 1987 à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité dans l'exécution d'un responsable des services secrets israéliens en France et d'un attaché militaire étatsunien à Paris.

En juin 1982, l'armée israélienne envahit le Liban. Elle y fera des milliers de morts civils notamment lors des massacres de Sabra et Chatila, les 16 et 17 septembre, qui feront près de 5000 victimes. C'est à cette époque que Georges Abdallah rejoint le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Ceci pour situer l'engagement de Georges Ibrahim Abdallah dans les années 80.

En prison depuis 84, il est libérable depuis 1999. La dernière et huitième demande de libération conditionnelle de Georges Ibrahim Abdallah a été déposée en janvier 2012. Suite à l'avis favorable donné en novembre 2012 par le Tribunal d'Application des Peines, tout a été entrepris par le Parquet pour bloquer sa libération : refus du Ministre de l'intérieur de signer l'arrêté d'expulsion nécessaire, reports et appels multiples et pourvoi en Cassation. Au bout de 15 mois, la demande de libération est jugée irrecevable.

Georges Ibrahim Abdallah est aujourd'hui en France le plus ancien prisonnier politique, à 66 ans, il a commencé en octobre 2017 sa 34ème année de prison.

La justice française reproche à Georges Ibrahim Abdallah de ne pas avoir renoncé à son engagement politique : celui d'un communiste, défenseur de la cause des peuples en lutte contre l'impérialisme, le sionisme et pour la libération de la Palestine. Ce combat il le poursuit infatigablement, courageusement, par des déclarations politiques de soutien, par des grèves de la faim solidaires, en particuliers en écho à la lutte des prisonnier.e-s palestinien-ne-s, et par une résistance quotidienne alors qu'il aurait dû recouvrer la liberté en 1999 !

Aujourd'hui pour continuer à exiger sa libération on peut prendre contact avec les collectifs de soutien qui existent dans plusieurs départements, participer à la manifestation annuelle fin octobre devant la prison de Lannemezan (65) où il est détenu, et on peut aussi lui écrire : Monsieur Georges Ibrahim ABDALLAH
N° d'écrou 2388/A221 - CP de Lannemezan
204 Rue des Saligues - BP 70166
65307 Lannemezan